Syndicat National
Force Ouvrière
des Lycées et Collèges

Communiqué
du 14 juin 2018

POUR LE RETRAIT DE PARCOURSUP
POUR LE MAINTIEN DU DROIT POUR TOUT BACHELIER DE S'INSCRIRE DANS L'UNIVERSITÉ ET LA FILIÈRE DE SON CHOIX

Les épreuves terminales du Baccalauréat débutent le 18 juin pour 753 148 candidats, alors que des centaines de milliers d'entre eux sont dans l'incertitude quant à leur avenir.

Parcoursup : en plein baccalauréat, 300 000 lycéens sans proposition d'inscription

A qui la faute ? Aux lycéens eux-mêmes, comme le prétendent certains, qui ne valideraient pas assez vite les réponses positives qu'ils ont obtenues ? Les lycéens contre les lycéens, les salariés contre les cheminots, les professeurs en concurrence entre eux : le refrain est connu quand les droits les plus fondamentaux sont attaqués.

Mais personne n'est dupe. Les faits sont là : 16 000 élèves ont quitté la plateforme Parcoursup, 30 000 lycéens n'ont obtenu que des réponses négatives. Sur les 812 000 inscrits sur Parcoursup, 285 000 ont accepté définitivement une proposition, soit un tiers des candidats.

Depuis plusieurs mois maintenant les organisations syndicales FO, FSU, CGT, Solidaires et les organisations de jeunesse UNEF, UNL, UNL-SD et FIDL le disent : Parcoursup est un outil de sélection pour empêcher un grand nombre de bacheliers de poursuivre des études supérieures dans l'université et la filière de leur choix.

La fin du tirage au sort : un alibi idéal pour les ministres

Contre-communication oblige : la ministre Vidal assène depuis des mois que « le tirage au sort était inacceptable » pour justifier la sélection généralisée à l'université. Inacceptable ? Personne ne le conteste.

Mais au nom du « changement » il s'agirait de masquer par exemple les nombreux témoignages d'enseignants du supérieur, ainsi que d'élèves, qui révèlent tantôt que le classement des candidatures s'opère selon le lycée d'origine, ou que lorsque les critères, définis de façon totalement opaque et illisible pour les candidats, ne permettent pas de départager des dossiers ex-aequo, le tirage au sort est à nouveau utilisé.

Au nom du « changement », il s'agirait de masquer le fait que 19 000 places seulement ont été créées dans l'enseignement supérieur, pour 28 000 bacheliers supplémentaires cette année. La réalité de la situation dans les universités, c'est : pas assez de places, pas assez de postes. Les lycéens n'en sont pas responsables. Par exemple, à la faculté des sciences de Montpellier, dans une filière non sélective, les capacités d'accueil en L1 ont été réduites de 2300 à 1800 places.

Se réunir dans les établissements, construire le rapport de force

Dans le même temps, le ministre Blanquer lance sa réforme du lycée et du baccalauréat remettant en cause son caractère de diplôme national et premier grade universitaire. Pour le SNFOLC, cette situation est inacceptable. Les personnels dans plusieurs établissements ont d'ores et déjà pris position pour le retrait de la loi ORE, de Parcoursup, ils s'adressent en ce sens aux ministres F. Vidal et J.-M. Blanquer. Le 7 juin, les sections du SNFOLC de Paris, Créteil et Versailles ont soutenu et participé à la manifestation parisienne qui a réuni plusieurs centaines de lycéens. La résistance s'organise : des rassemblements sont appelés par les organisations syndicales dans les prochains jours à Amiens, Nantes, Montpellier, dans le Morbihan… Des audiences ont lieu auprès des recteurs comme à Rouen, Dijon…

Le SNFOLC appelle les personnels enseignants, d'éducation et PsyEN-EDO à se réunir pour décider des initiatives à prendre, notamment le 28 juin à l'appel des organisations syndicales et de jeunesse CGT, FO, UNEF, UNL et FIDL qui « *apportent leur soutien aux étudiants* » contre « *la politique idéologique menée par le gouvernement y compris dans l'Education en instaurant la sélection à l'université et laissant des milliers de lycéens sur le côté, en mettant fin au caractère national qu'est le baccalauréat, vecteur d'égalité* » pour porter les revendications. « *Face à cette situation et à des décisions régressives qui s'opposent aux demandes légitimes des travailleurs et de la jeunesse, l'heure est à la défense des valeurs essentielles comme notre modèle social. Les organisations syndicales et de jeunesse CGT, FO, UNEF, UNL et FIDL s'engagent dès à présent, dans la construction d'un rapport de force interprofessionnel.* » (communiqué unitaire du 13 juin 2018).

SNFOLC
Siège national
6-8 rue Gaston Lauriau
93513 Montreuil-sous-Bois Cedex
Tel : 01.56. 93. 22. 44 - Fax : 01.56. 93. 22. 40
snfolc.national@fo-fnecfp.fr
www.fo-snfolc.fr